

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ange-Gardien
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement #26-736.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} juin 2026, le Conseil a adopté un premier projet de règlement intitulé :
« Premier Projet de règlement #26-736 modifiant certaines dispositions du règlement de lotissement #16-643 »

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi le 6 juillet 2026 à 19h15** à la salle de la mairie. L'objet de cette assemblée portera sur le projet de règlement #26-736. Au cours de cette assemblée, le maire ou un conseiller mandaté expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

2. Le projet de règlement numéro 26-736 est disponible pour consultation au bureau municipal, aux heures ordinaires de bureau.
3. Le projet concerne tout le territoire de la Municipalité de l'Ange-Gardien.

DONNÉ À L'Ange-Gardien, ce 5^{ième} jour de juin deux mille vingt-six.



Lise Drouin, g.m.a.
Directrice générale/Greffière-trésorière